

Les portes des bâtisses de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9.)

FRUITS ET LEGUMES.

LOIS POUR LES FRUITS ET LES LEGUMES.

Il est compris que les concurrents pour les prix suivants cultivent en petit pour leur usage personnel, et doivent avoir un autre moyen de vivre. Des cultivateurs ayant de vrais vergers, des personnes qui cultivent les fruits pour le commerce, les jardiniers de marchés, etc., ne peuvent concourir. S'il s'élevait quelque discussion sur l'interprétation de ce règlement, la cause serait portée devant le Bureau des Directeurs, dont la décision sera finale.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.		1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.
257.	Pommes, 3 variétés, dessert, 5 de chaque.....	3 00	2 00	1 00
258.	“ le plus beau plateau, 1 variété, 6 éch..	2 00	1 50	1 00
259.	Raisins, 5 variétés (du dehors), 1 grappe de chaq.	3 00	2 00	1 00
260.	“ 1 grappe de n'importe quelle sorte.....	2 00	1 50	1 00
261.	Melons, Musc., verts ou conleur de chair.....	3 00	2 00	1 00
262.	Plateau de Poires, 5 échantillons.....	3 00	2 00	1 00
263.	Prunes, Plateau de 6 échantillons, 1 variété.....	3 00	2 00	1 00
264.	Mûre de ronce, le plus beau plateau.....	2 50	1 50	1 00
265.	Blé d'Inde sucré, 6 épis, 1 variété.....	1 50	1 00	
266.	Patates, plateau de 6 échantillons, 1 variété.....	1 50	1 00	
267.	Tomates, “ 6 “ “ “.....	1 50	1 00	
268.	Oignons, 3 variétés, 5 de chaque.....	2 00	1 50	1 00
269.	Carottes, meilleur paquet de 6.....	1 50	1 00	
270.	Betteraves, meilleures 6.....	1 50	1 00	
271.	Céleri, les 3 meilleures têtes.....	1 50	1 00	
272.	Panais, les 6 meilleures “.....	1 50	1 00	
273.	Laitue, pommée, meilleures 3.....	1 50	1 00	
274.	“ Romaine “ 3.....	1 50	1 00	
275.	Fèves, le plus beau plateau....	1 50	1 50	
276.	Salsifis, 6 racines.....	1 50	1 50	
277.	Choufleur, le meilleur échantillon.....	2 00	1 50	1 00
278.	Pois verts, 25 cosses.....	1 50	1 00	

Aucune entrée ne sera reçue après le 7 septembre 1895.

(Voir Règlement 7.)